

Bilan social depuis 2006

Des données implacables qui condamnent une politique « anti-personnels »

Comme chaque année, le Ministère de l'Education Nationale présente son « bilan social » en Comité Technique Ministériel. En voici les grandes lignes (2010-2011) qui apportent point par point un démenti aux propos d'autosatisfaction réguliers de notre ancien Ministre. Leur lecture, par comparaison avec 2006, nous rappelle l'ampleur du travail que nous avons devant nous pour redonner des couleurs à l'école.

1 - Les effectifs

| | 2006/2007 | 2010/2011 | Variation |
|---|------------------|-----------------|-----------|
| Enseignants | 348 472 | 342 095 | - 6 377 |
| Effectifs élèves | 5 743 600 | 5 760 184 | + 16 584 |
| Scolarisation élèves de 2 ans (effectifs et taux) | 147 128 (18,9 %) | 84 852 (9,96 %) | - 62 276 |

Ce tableau montre bien que la très légère augmentation des effectifs d'élèves est totalement sous-estimée. C'est « l'offre » qui a terriblement diminué (le nombre d'enseignants) qui empêche la demande d'être honorée. Autrement dit, la natalité étant très soutenue en France depuis 1999, ce sont environ 150 000 élèves de 2-3 ans qui n'accèdent plus à la

maternelle. En effet, quand les places à l'école sont disponibles, cette tranche d'âge est scolarisée au moins à 40 %. Des élèves que l'on retrouve à l'école un an plus tard évidemment, et qui « s'entassent » alors dans les classes ! Du côté des enseignants, le tableau est trompeur car il ne montre pas l'effet de la suppression de l'année de formation professionnelle qui fait que dorénavant les PE Stagiaires sont devenus quasiment des enseignants à plein temps. Les femmes représentent 80,8 % des enseignants. L'âge moyen est de 40,3 ans et les femmes sont en moyenne de 3 ans plus jeunes que les hommes.

2 - La carrière

L'accès à la hors-classe

Le ratio promu/promouvables du premier degré (2%) est bien inférieur à ceux du second degré (7% sauf 5% pour les CPE). L'âge moyen d'accès à la hors-classe est 55 ans (52,2 ans pour nos collègues certifiés !). Les femmes sont sous représentées dans la hors-classe avec 61,2 % alors qu'elles sont plus de 80% dans la profession.

Les rémunérations

| | Indice moyen | médian |
|----------------|--------------|--------|
| PE 2010 | 518 | 495 |
| PE 2006 | 498 | 495 |
| Certifiés 2010 | 557 | 531 |
| Certifiés 2006 | 548 | 531 |

Ce tableau pourrait se suffire à lui-même. L'égalité entre le 1er degré et le 2nd degré n'est pas atteinte et de loin s'en faut. Deux explications : les pertes subies par la majorité des instits devenus PE par liste d'aptitude et la faiblesse insignifiante de l'accès à la hors-classe. Et depuis 2006 l'inflation a pris 10 % !!

Autre point à noter celui de l'inégalité hommes-femmes. Pour une femme l'indice moyen est de 511 contre 540 pour un homme. Un écart qui augmente au fil de la carrière. Une différence qui s'explique en partie par les congés parentaux qui comptent pour moitié dans l'AGS (Ancienneté générale des Services)

3 - La vie des personnels

Une mobilité géographique très entravée :

| | 2006 | 2011 | 2012 |
|--------------|---------------|---------------|----------------|
| Candidatures | 15 873 | 17 104 | 16 956 |
| Résultats | 6 382 (40,2%) | 4 993 (29,2%) | 4 259 (25,12%) |

Ce tableau permet de vérifier l'effondrement des résultats des permutations informatisées depuis que le Ministère a changé les règles en promettant qu'elles allaient beaucoup améliorer le « rendement ».

Formidable réussite !!

Le travail à temps partiel

Il est en hausse très nette depuis 2006. 11,3 % des personnels travaillent à temps partiel (2011) pour 8,8 % en 2006. Il faut aussi noter que ce sont les nouvelles quotités possibles (75 % et 80 %) qui ont évidemment supplanté le 50 %. Ajoutons que le 80 % (21,3% en 2009) a été très attaqué et qu'il est tombé à 12 % alors que dans le 2nd degré cette quotité représente 54 % des temps partiels. Encore une très grande inégalité de traitement due aux interdictions arbitraires de nombreux IA.

Les congés pour raisons de santé

Il n'y a pas de spécificité enseignante. En moyenne un enseignant « prend » 6,8 jours de congés maladie et 15,6 jours tous motifs confondus. L'assurance maladie estime que les salariés du privé « prennent » 13 jours « d'absence » mais les arrêts inférieurs à 3 jours ne sont pas comptabilisés.

La profession enregistre une hausse importante des congés maternité ce qui est tout sauf une surprise. Bien plus inquiétante est la hausse des arrêts maladie ordinaires même s'ils sont moins longs (voir tableau ci-dessous). Ces données sont flagrantes chez les moins de 30 ans ; une illustration de la dégradation des conditions d'entrée dans le métier.

On apprend aussi sans surprise que la durée des congés augmente avec l'âge. Le pourcentage de congés longs explose et passe de 0,4 % pour les femmes de moins de 30 ans à 2,9 % des plus de 50 ans.

| Durée | 2010 | 2006 |
|------------------|--------|--------|
| De 1 à 3 jours | 34,8 % | 19,9 % |
| De 4 à 5 jours | 15 % | 11,3 % |
| De 6 à 15 jours | 27 % | 30 % |
| De 16 à 29 jours | 10,6 % | 17 % |
| Plus de 29 jours | 12,6 % | 21,9 % |

4 - La politique sociale

| | 2005 | 2010 | évolution |
|-------------------------------|------------|------------|---------------------------|
| Dépenses d'action sociale (€) | 39 023 404 | 26 856 401 | - 12 167 003 (31,18 %) |

Ces crédits financent des prestations complémentaires versées aux agents en fonction de leur situation de famille et de leurs ressources. Elles sont soit collectives (équipements sociaux...) soit individuelles (aides aux vacances, prestations repas...). Un gros

tiers des crédits supprimés ; une action sociale !

5 - Une

| Année scolaire | Journées stagiaires | stagiaires | Durée moyenne des formations suivies(en jours) |
|----------------|---------------------|------------|---|
| 2005-2006 | 835 600 | 114 000 | 7,33 |
| 2006-2007 | 716 700 | 112 000 | 6,4 |
| 2007-2008 | 705 000 | 106 000 | 6,65 |
| 2008-2009 | 737 600 | 118 000 | 6,25 |
| 2009-2010 | 620 800 | 122 700 | 5,1 |